

Junivil'info

Flash de la vie communale

Avril 2013 bulletin n°172



Vie municipale :

Nouveaux habitants :

Nous leur souhaitons la bienvenue ; il est recommandé de se présenter en mairie dans les jours suivants leur arrivée munis du livret de famille ou de leur carte d'identité ; nous remercions également les propriétaires de nous informer des mutations dans les logements qu'ils mettent en location (transmission par mail mairie.juniville@wanadoo.fr).



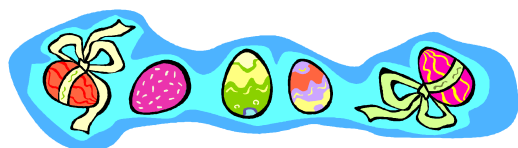
Bibliothèque :

Fermeture de la bibliothèque du **22 avril au 28 avril inclus**.

Exposition sur le thème de la gourmandise du 8 avril au 10 mai.

Les enfants seront accueillis le mardi 16 avril de 14 h 30 à 17 h pour la découvrir.

Renseignements et inscriptions auprès de Leslie, à la bibliothèque ou bibliotheque.st.exupery@wanadoo.fr



Infos diverses:

Ramassage des Ordures ménagères

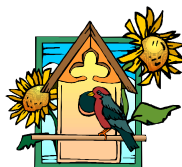
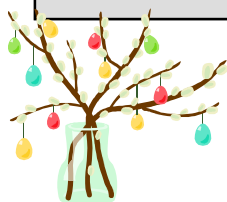
Le SICOMAR nous informe que le ramasse des ordures ménagères prévu le lundi 1^{er} avril (jour férié) est reporté au jeudi 4 avril aux heures habituelles.

Toujours sortir les poubelles la veille. Merci d'avance de prendre note de ce changement exceptionnel.

Relevé des compteurs d'eau:

La Communauté de Communes du Junivillois nous informe que le relevé des compteurs d'eau sera effectué du **2 au 29 avril 2013** par Mr Denis Bourin, vacataire agréé du service de l'eau.

Merci d'avance de faciliter cette opération de relevé de compteur.



Blocs notes

30/03	Permanence Mr Jénin Bertrand , Conseiller Général, de 10 h 30 à 12 h en mairie
02/04	Assemblée Générale de la Marpa L. Gabreau à 20 h 30 à la Marpa.
05/04	Circuit Cycliste International des Ardennes à partir de 11 h Place de la Mairie
06/04	Musée Verlaine : à 17 h vernissage de l'exposition des travaux des élèves du pôle scolaire de Juniville
07/04	Concert de Printemps d'Ardennes Musique à 15 h 30 salle polyvalente
09/04	Permanence Assistant Social de 14 h 30 à 15 h 30 en mairie
14/04	Congrès départemental des Anciens Combattants
16/04	Repas printanier du Club St-Amand à la salle polyvalente
23/04	Permanence Assistant Social de 14 h 30 à 15 h 30 en mairie
27/04	Permanence Mr Jénin Bertrand , Conseiller Général, de 10 h 30 à 12 h en mairie
01/05	Brocante de l'Association la Mouche de Mai , Rue Chanteraine





JUDO CLUB JUNIVILLE

Les protégés du Président Jany MICHEL viennent d'écrire une nouvelle page de l'histoire du club.
La saison 2012/2013 restera sans aucun doute dans les annales de l'histoire du Judo Ardennais.

L'équipe senior, le 26 Janvier 2013, pour la seconde année, remporte les Championnats de Champagne se qualifiant ainsi pour les Championnats de France 2^{ème} division qui ont eu lieu à Paris à l'Institut du Judo le Dimanche 24 Février 2013. Sur 39 équipes participantes, Juniville termine 9^{ème} et se voit propulsé aux Championnats de France 1^{ère} division qui auront lieu dans l'Essonne le Dimanche 09 Juin 2013 à Villebon-sur-Yvette.
En accédant à la 1^{ère} division nationale, le Club de Juniville devient le second club de la Région avec Saint-Dizier à atteindre ce niveau.

Chez les filles, l'année de tous les records !

Chez les minimes, Loanne LUTSEN, catégorie plus de 70 kg, se classe 1^{ère} aux Championnats des Ardennes, 1^{ère} aux Championnats de Champagne et 3^{ème} aux inter-régions (niveau maximum - pas de championnats de France chez les minimes).

Chez les juniors, Aurianne MICHEL, catégorie moins de 70 kg, se classe 2^{ème} aux Championnats de Champagne, 3^{ème} aux Zones Juniors et se qualifie pour les Championnats de France Juniors qui se dérouleront le Dimanche 07 Avril 2013 à Paris.

Chez les cadettes :

Emma SAUDRAIS, catégorie plus de 70 kg, se classe :

- 9^{ème} au tournoi de Metz le 14/10/2012,
- 1^{ère} au tournoi de Belfort le 04/11/2012,
- 1^{ère} au tournoi de Saint-Amand-les-Eaux le 17/11/2012,
- 1^{ère} des zones cadettes à Avion le 01/12/2012,
- 9^{ème} aux Championnats de France à Paris – Institut du Judo le 10/03/2013.



Inès PREVOT, catégorie moins de 63 kg, fait son entrée en équipe de France.

Après une saison exceptionnelle :

- 1^{ère} au tournoi de Metz le 14/10/2012,
- 3^{ème} au tournoi de Marseille le 04/11/2012,
- 1^{ère} au tournoi de Saint-Amand-les-Eaux le 17/11/2012,
- 2^{ème} aux Championnats de France à Paris – Institut du Judo le 10/03/2013.

Ce podium national est une première pour le Club de Juniville. Ce résultat à permis à Inès d'intégrer l'équipe de France mais l'histoire ne devait pas se terminer là...

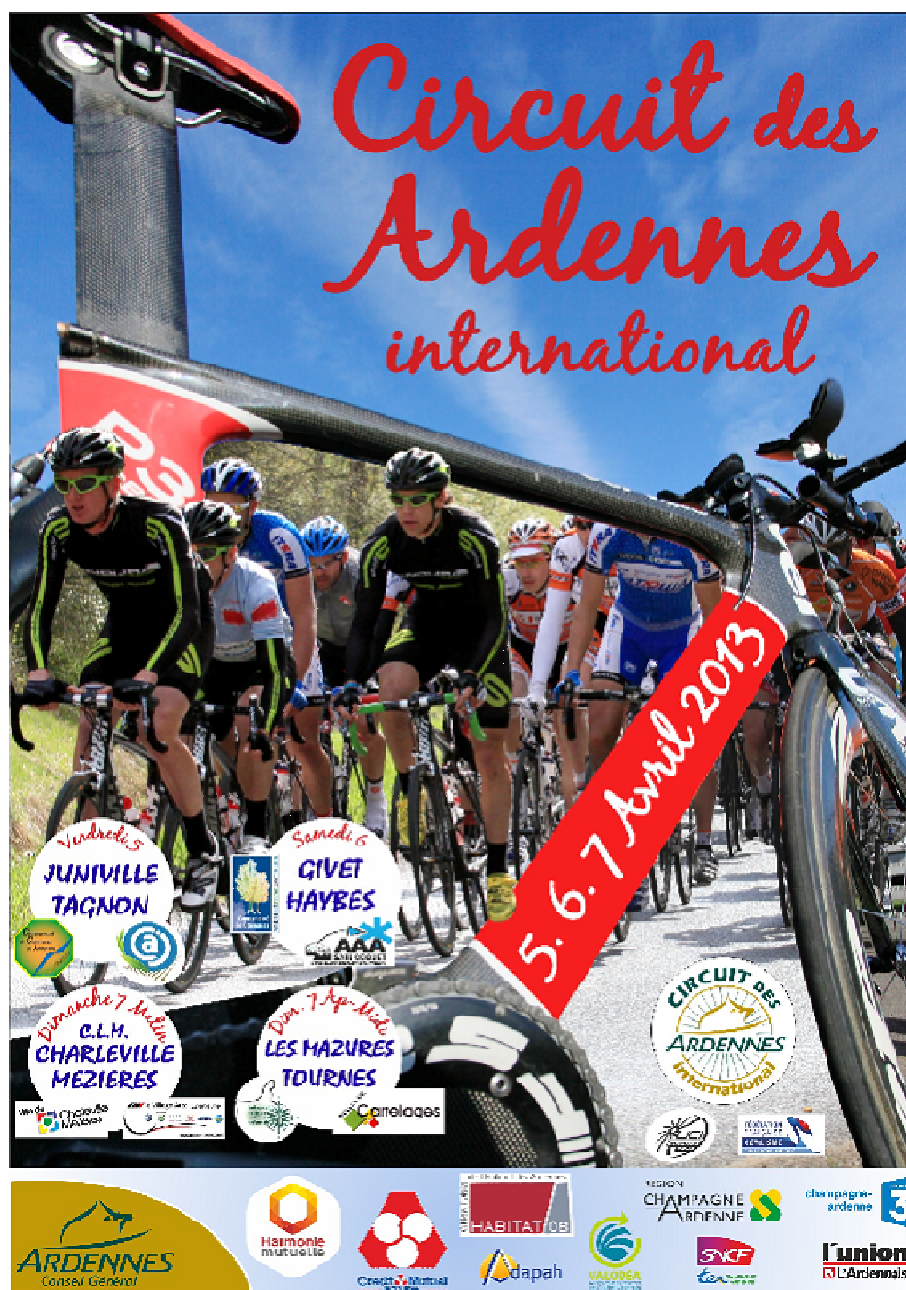
Pour sa première sortie avec l'équipe nationale, au tournoi d'Allemagne qui a eu lieu le Samedi 23 Mars 2013, Inès termine 5^{ème}. Ce qui la place dans les sélectionnables pour la Coupe d'Europe qui aura lieu du 21 au 23 Juin 2013 en Estonie.



Affaire à suivre...

L'entraîneur, Eric GUILLOUX





La 1ère étape du **CIRCUIT CYCLISTE DES ARDENNES INTERNATIONNAL** d'une distance de 162 km partira de notre commune le vendredi 5 avril.

La présentation officielle des 25 équipes françaises et étrangères et des 150 coureurs les composant se déroulera sur la place de la Mairie de 11 h à 12 h.

Le départ est prévu à 12 h 15 sur la rue Chanteraine à hauteur de la Mairie en direction des Ecoles. Les coureurs emprunteront la rue A Doury pour se diriger ensuite vers Bignicourt.

Un premier passage dans Juniville des coureurs arrivant d'Alincourt et se dirigeant vers Annelles est prévu aux alentours de 13 h15.

Un deuxième passage des coureurs venant de Bignicourt et allant à nouveau vers Annelles avec un sprint rue de La Chut est prévu vers 14 h 15.

L'arrivée à Tagnon de cette 1ère étape Junivilloise est programmée aux environs de 16 h / 16 h 30.

Venez nombreux encourager les coureurs que ce soit au départ ou lors des deux passages dans notre commune. Animations sur la place avant le départ.

Cette manifestation nous oblige à prendre des dispositions pour réglementer la circulation des véhicules sur certaines rues de Juniville. Vous trouverez à ce sujet au verso de cette feuille les arrêtés municipaux. Merci d'avance de prendre vos précautions et de bien vouloir les respecter.

DEPARTEMENT DES ARDENNES
MAIRIE DE JUNIVILLE
08310 JUNIVILLE

JUNIVILLE LE 8 MARS 2013

TEL. 03.24.72.72.16
FAX. 03.24.72.75.63

ARRETE
00000

PORTANT REGLEMENTATION DE
LA CIRCULATION POUR LE
CIRCUIT CYCLISTE DES ARDENNES
INTERNATIONAL DU 5 AVRIL 2013

Le Maire,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L-2213.1 à 2213.6 ;

Vu l'article R 28-15^{ème} du Code Pénal ;
Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre toute mesure propre à assurer le maintien du bon ordre et à prévenir tout accident pendant les manifestations sur la voie publique ;
Considérant que le Circuit Cycliste des Ardennes International se déroulera le vendredi 5 avril 2013 sur la commune de JUNIVILLE ;

ARRETE

ARTICLE 1 : la circulation sera bloquée par les services de la Gendarmerie et par des signaleurs dûment habilités lors du passage des coureurs depuis le départ qui aura lieu à 12 h 15 jusqu'à 14 h 30 ; les rues concernées sont les rues Alfred Doury, de l'Angleterre, de la Chut, d'Amelles et rues adjacentes.

ARTICLE 2 : Les contraventions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux et poursuites, conformément aux lois.

ARTICLE 3 : La Gendarmerie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

LE MAIRE,

DEPARTEMENT DES ARDENNES
MAIRIE DE JUNIVILLE
08310 JUNIVILLE

JUNIVILLE LE 8 MARS 2013

TEL. 03.24.72.72.16
FAX. 03.24.72.75.63

ARRETE
00000

PORTANT REGLEMENTATION DE
LA CIRCULATION POUR LE
CIRCUIT CYCLISTE DES ARDENNES
INTERNATIONAL DU 5 AVRIL 2013

Le Maire,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L-2213.1 à 2213.6 ;

Vu l'article R 28-15^{ème} du Code Pénal ;
Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre toute mesure propre à assurer le maintien du bon ordre et à prévenir tout accident pendant les manifestations sur la voie publique ;
Considérant que le Circuit Cycliste des Ardennes International se déroulera le vendredi 5 avril 2013 sur la commune de JUNIVILLE ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Le stationnement et la circulation des véhicules de toute nature sera interdit le Vendredi 5 avril 2013 de 7 h à 13 heures :

- Rue Chartraine,
 - Rue Beauséjour,
 - Avenue de Quimper, du carrefour de la Rue Alfred Doury jusqu'à l'intersection de l'Allée des Jardins/Avenue des Ecoles
- et de 7 h à 14 h 30 dans la totalité de la Rue de la Chut.

ARTICLE 2 : La circulation sera déviée durant cette période ; les panneaux nécessaires seront mis en place par les services municipaux.

ARTICLE 3 : Les contraventions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux et poursuites, conformément aux lois.

ARTICLE 4 : La Gendarmerie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

LE MAIRE,